



TELECOPIE / FAC-SIMILE

Destinataire/To :	Expéditeur/From
Nom/Name : Directeur Général	Nom/Name : Secrétariat Permanent de la CTOA
Entreprise/Company : Membres CTOA	Affaire suivie par : Mr. Idrissa GASSAMA
Telecopieur/Fax: Voir contacts	Entreprise/Company : Sonatel/DOI
Téléphone/Phone :	Telecopieur/Fax : +221 33 824 46 28 E-Mail : idrissa.gassama@orange-sonatel.com
Référence/Refer	Téléphone/Phone : +221 33 839 25 03
Copie (s)	00000135 /SNT/DG/DOI/DXI/ROI
Objet/subject : Session extraordinaire des Directeurs Généraux de la Conférence des Télécommunications Ouest Africaines (CTOA) élargie.	Date : 2 FEV 2012
	Page (s)

Monsieur le Directeur Général,

Nous portons à votre connaissance l'abandon du projet de surtaxe sur le trafic international entrant en Côte d'Ivoire depuis janvier 2012. En lieu et place une taxe de 3% sur le chiffre d'affaires annuel a été instituée.

Aussi en vue de mettre à profit cet acquis dans le cadre de notre lutte contre la surtaxe, Monsieur Mamadou Bamba, Directeur Général de Côte d'Ivoire Télécoms et Président en exercice de CTOA, vous convie à une rencontre autour du sujet le vendredi 17 février 2012 à partir de 9 heures à Dakar.

Cette rencontre devrait permettre de mener une réflexion pour dégager une stratégie commune et des plans d'action pour une meilleure sensibilisation des autorités étatiques sur les aspects néfastes de la mesure à moyen et long terme.

Le projet d'ordre du jour ainsi que le programme de travail sont joints en annexes.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétariat Permanent de la CTOA

Brelotte BA